

que l'on se fait des évolutions de la société. Ce sentiment n'est pas nécessairement corrélé aux statistiques. Il prend en compte le cadre de vie, l'actualité, le vécu individuel, le vivre ensemble, les sensibilités des uns et des autres..."

À titre d'exemple, l'enquête régionale de sécurité menée par Safe.brussels montre que cette perception du danger varie géographiquement. Ainsi 44 % des Bruxellois déclarent ne "jamais" se sentir en insécurité dans leur propre quartier, tandis que 25 % d'entre eux s'estiment "souvent" ou "toujours" en insécurité ailleurs dans la région.

Les phénomènes criminels eux-mêmes ne se répartissent pas uniformément sur le territoire régional. Les probabilités de se faire piquer son vélo sont plus importantes dans le quartier européen ou à Ixelles, les violences physiques se concentrent davantage sur les pourtours très fréquentés de la Grand-Place tandis que le tapage nocturne concerne surtout les environs de l'Université.

Des dynamiques variables

Les phénomènes criminels évoluent également de manière différente selon les types d'infractions. Les vols et extorsions, par exemple, constituent la catégorie de faits criminels prédominante dans la capitale. Ces infractions connaissent une baisse générale depuis les années 2000 (-19 %), mais présentent des fluctuations qui compliquent l'interprétation des chiffres. Les années

Covid, durant lesquels la population était confinée, ont notamment réduit considérablement le nombre de cambriolages et de vols à la tire.

À l'inverse, les assassinats, meurtres et tentatives d'homicide connaissent une hausse de 40 % sur la dernière décennie. Après une chute quasi constante entre 2015 (39 homicides) et 2021 (20 homicides), ces crimes repartent aujourd'hui à la hausse. En 2024, Bruxelles dénombrait 34 assassinats ou meurtres, alors que la tendance à la baisse se poursuit en Wallonie et en Flandre. Cette spécificité régionale semble directement corrélée aux fusillades liées au trafic de drogue.

Le trafic de stupéfiants

Car lorsqu'il s'agit du sentiment d'insécurité à Bruxelles, un phénomène est pointé du doigt plus que tout autre: la vente et la consommation de stupéfiants. Ces dernières années, la lutte contre le trafic de drogue, censée réduire le sentiment d'insécurité, s'est imposée comme une priorité absolue dans la capitale, tant sur le plan politique que sur le plan judiciaire.

Entre 2023 et 2024, alors que le volume global d'affaires entrantes au parquet recule de 4 %, les dossiers "stupéfiants et dopage" croissent, eux, de 33 %. Sans surprise, la majorité des faits de deal se concentre dans quelques zones bien identifiées, comme Cureghem, Bara ou Porte de Hal. Soit des hotspots où les forces de l'ordre mènent régulière-

ment des actions et des descentes. "Les quartiers où sont enregistrés des faits de trafic de stupéfiants reflètent, comme la plupart des infractions en matière de drogues, principalement la proactivité policière", observe Sophie Lavaux.

Preuve supplémentaire du focus répressif placé sur la question des drogues: ces dossiers sont les plus fréquemment poursuivis pénalement (dans 16 % cas), loin devant les affaires financières (10 %) ou d'ordre public (6 %).

Le dealer du coin de la rue

Mais dans quelle mesure le trafic de drogue alimente-t-il réellement le sentiment d'insécurité? La violence armée, qui lui est associée, joue sans doute un rôle non négligeable. En 2024, 92 incidents de tirs ont fait huit morts, contre trois en 2023. "La récente vague de fusillades et leur médiatisation ont forcément eu un impact sur les réponses des personnes interrogées", confirme Sophie Lavaux.

Avant d'ajouter: "Mais on ne peut pas dire que le trafic de drogue soit en soi le principal vecteur du sentiment d'insécurité." Lorsque les Bruxellois sont questionnés sur les faits qu'ils redoutent le plus, 42 % citent les agressions, 30 % les vols et seulement en troisième position, avec 18 %, les dealers. L'insécurité reste donc le produit de divers facteurs. Environnement dégradé, manque de propreté, vandalisme: autant de signaux qui alimentent un malaise du quotidien.

"Le sentiment d'insécurité est la crainte d'être victime d'un fait criminel ou l'appréciation plus générale que l'on se fait des évolutions de la société. Il prend en compte le cadre de vie, l'actualité, le vécu individuel, le vivre ensemble, les sensibilités des uns et des autres..."



Sophie Lavaux
Gouverneure pour la gestion de crise en Région de Bruxelles-Capitale

70

Faits de terrorisme, extrémisme et radicalisme enregistrés en 2024

Dans la capitale, comme dans le reste de la Belgique, l'ombre de la menace terroriste ne semble jamais s'être dissipée. Près d'un tiers des personnes (29 %) enregistrées par l'Organe de coordination pour l'analyse de la menace (Ocam) vivent dans la capitale. Et 92 % des Bruxellois suivis pour extrémisme le sont pour des faits liés à l'islamisme radical, soit 174 personnes sur 189.

"Bien que la menace opérationnelle directe d'attentats par l'État islamique en Europe ait diminué depuis la chute du 'califat' territorial, le groupe et son idéologie constituent toujours un point d'ancrage idéologique. De la propagande, nouvelle ou recyclée, est toujours diffusée et consommée, y compris en Belgique", précise l'Ocam.

Les données fournies par Safe.brussels permettent d'ailleurs de dresser le profil type de l'individu radicalisé: un homme âgé entre 30 à 49 ans, provenant du "croissant pauvre" de Bruxelles, territoire où s'entrelacent précarité sociale, mal-logement et densité de population élevée.

Les chiffres de la Banque de données commune (BDC), registre listant les individus suivis pour extrémisme et terrorisme, confirment cette implantation territoriale.

Molenbeek concentre à elle seule la majorité des profils enregistrés: 49 individus dont 19 foreign terrorist fighters (FTF) de catégorie 1, c'est-à-dire présumés être dans une zone de conflit djihadiste. Viennent ensuite Bruxelles (14 FTF) et Anderlecht (12).

"Il faut faire preuve de prudence, nuance cependant Sophie Lavaux. D'une part, une bonne partie des Bruxellois repris dans la BDC ne sont plus présents sur le territoire. D'autre part, l'on ne peut pas faire de généralités sur la seule base de données socio-économiques et géographiques. Nous retrouvons des personnes enregistrées qui sont issues de communes caractérisées par des indicateurs socio-économiques moins favorables mais il y a aussi des personnes enregistrées vivant dans des zones plus aisées."

En 2024, la police bruxelloise a comptabilisé 70 faits de "terrorisme, extrémisme et radicalisme" dont 17 menaces d'attentats. Des chiffres qui restent sans commune mesure avec la vague d'attaques de 2016 où 349 faits de cette nature avaient été répertoriés. **N. Go.**

6

Faits par jour de violences physiques dans le couple

Les affaires se déroulant dans un contexte intrafamilial ne cessent d'affluer au parquet correctionnel de Bruxelles: entre 2015 et 2024, pas moins de 48 % de dossiers supplémentaires ont atterri sur les bureaux du ministère public.

Côté policier, plus de six faits de violence physique dans le couple sont enregistrés chaque jour par la police dans la capitale (soit 2368 faits). En revanche, seuls quinze cas de violences sexuelles au sein du couple ont été enregistrés pour l'ensemble de l'année 2024.

"La conscience des agressions sexuelles et des viols entre conjoints est assez neuve. L'idée du devoir conjugal reste ancrée dans les mentalités. La honte ressentie par les victimes et la pression du partenaire peuvent aussi expliquer ce faible taux", contextualise Véronique De Baets, porte-parole de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes (IEFH).

En dix ans, le recensement des faits de viols a également bondi de 50 % dans les statistiques policières et de 94 % au niveau judiciaire. Dans près de trois cas sur dix, ces viols concernaient des mineurs d'âge.

Selon Véronique De Baets, cette hausse n'est pas forcément négative: "Elle peut s'expliquer par une libération de la parole autour de ces problématiques. MeToo a joué un rôle déterminant à cet égard. Nous constatons aussi que la récente création des centres de prise en charge des violences sexuelles (rassemblant dans un même endroit le suivi médico-légal, policier et psychologique) favorise aussi le dépôt de plaintes." Notons aussi que la plupart des faits de traite des êtres humains relevés concernent l'exploitation sexuelle (42 faits sur 72).

Cette situation se traduit-elle par un fort taux de condamnations? Pas vraiment. Environ 54 % des plaintes pour viols au parquet correctionnel de Bruxelles se clôturent par un traitement sans poursuite pénale pour motifs techniques, principalement car l'auteur est inconnu. **N. Go.**